

Sujet : [INTERNET] Parc éolien de Messac

De : Linda Hillman <lindahillman25@gmail.com>

Date : 06/06/2023 12:51

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur

J'habite à Mérignac 1,700 mètres du projet éolien de Messac contre lequel je tiens à exprimer mon désaccord.

Je m'oppose à ces projets qui nuisent à nos paysages de Haute-Saintonge.

J'ai choisi de vivre ici pour la beauté des paysages. En quittant la Charente où il y a tant d'éoliennes.

Je travaille dans le tourisme et le placement de ces turbines aura un impact négatif sur mes futures activités.

Ces machines sont nuisibles aux habitants comme à la faune.

J'aime la nature, les fleurs, les arbres, cette zone est riche d'une biodiversité. Ce bois des Fougères est beau, De nombreuses espèces d'oiseaux vivent, nichent, se reproduisent ou passent et s'arrêtent dans le bois. Il y a des oies, des grues et des cigognes et des chauves-souris qui sont des espèces légalement protégées.

Je suis dégoûté que ces espèces en voie de disparition et leur habitat seront détruits.

Nous devons protéger ce bois et non le détruire.

Je suis préoccupé par les implications pour la santé du champ magnétique de la pollution sonore, des infrasons, de la basse fréquence et des lumières clignotantes lorsqu'ils y sont exposés.

Le sol sera pollué par les centaines de mètres cubes de béton pendant plusieurs centaines d'années. Les éoliennes sont une source d'énergie improductive, intermittente et non rentable ..les seules personnes qui en profitent sont celles du fabricant.

Nous sommes encouragés à utiliser l'énergie solaire dans la mesure du possible. S'il vous plaît, cela ne peut-il pas être considéré?

C'est de loin l'option la plus verte avec moins de destruction de l'habitat et de tous ses habitants.

Merci d'avoir lu ma lettre

Madame Hillman